

Code Station : 04339004

| Source et traitement des données : EPAB, fév. 2024

Superficie du bassin versant : 44,65 km<sup>2</sup>

| contact : [qualite.eau@epab.fr](mailto:qualite.eau@epab.fr) / 02 29 40 41 27

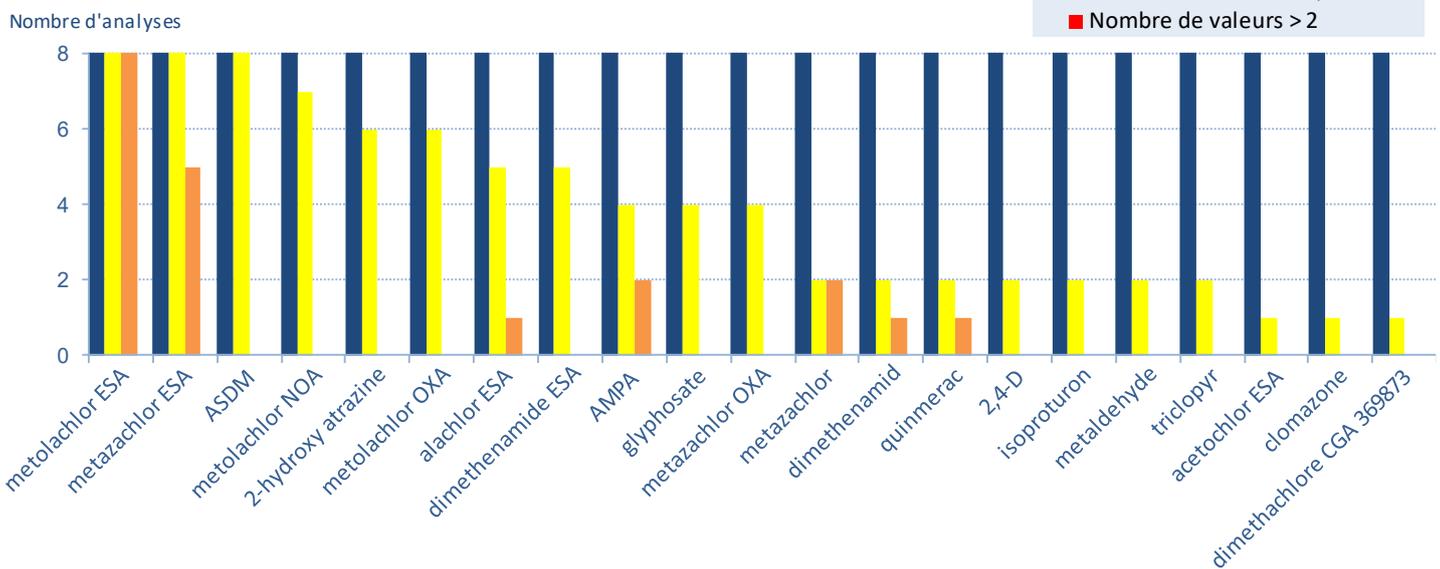
Nombre de prélèvements : 8

Fraction : eau brute

Nombre de substances analysées : 489

En 2023, 21 molécules phytosanitaires sont retrouvées à l'exutoire du Kerharo. 8 sont des substances actives autorisées. Leur usage est principalement herbicide, mais on trouve également un anti-limace. 1 substance est un herbicide dont l'usage est interdit depuis 2017 : l'isoproturon. Ces molécules mères ne sont détectées que ponctuellement, en fin d'été, sauf le glyphosate utilisé de manière plus précoce. Les 12 autres molécules sont des métabolites retrouvés tout au long de l'année. Ils sont issus de substances actives elles aussi à visée herbicide. L'utilisation de l'alachlore, de l'atrazine et de l'acétochlore n'est plus autorisée depuis plus de 10 ans. La présence de leurs métabolites, retrouvés à concentration quasi-constante tout au long de l'année, est le témoin de la persistance de ces substances dans les sols. Il est possible que l'eau souterraine soit également impactée.

## Kerharo 2023- molécules retrouvées et gamme de concentration (µg/L)



Les 4 campagnes estivales montrent des dépassements de la norme « eau potable » à la fois sur les molécules seules (0,1 µg/L) et sur la somme des molécules (0,5 µg/L). Les métabolites jugés « non pertinents » par l'ANSES ne sont pas pris en compte.

